

**AR Prefecture**

063-216303537-20230505-2023\_05\_27-DE  
Reçu le 11/05/2023

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers      L'an Deux Mil vingt-trois, le 5 Mai à 20 h 00

|               |    |   |
|---------------|----|---|
| - en exercice | 10 | Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement<br>convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel<br>de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES,<br>Maire. |
| - présents    | 08 |   |
| - votants     | 08 |   |
| - absents     | 02 |   |
| - exclus      | 0  |   |

Date de convocation :      Date d'affichage :  
28 avril 2023                      28 avril 2023

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel  
RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,  
Absents excusés : BLANC-PAGET Paule, BLANCHARD Pierre  
a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

**Délibération 27 - 2023**

**Objet : Ciné Parc – retrait de la commune de VISCOMTAT**

Mme le Maire rappelle que par délibération en date du 12 juillet 2022, le Conseil Municipal de VISCOMTAT sollicitait à nouveau le retrait de sa commune du Syndicat Intercommunal Ciné Parc du fait du coût du service rendu par rapport au nombre d'élèves.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal avait donné son accord pour le retrait de la commune de VISCOMTAT.

Mais au dernier Conseil Syndical, le quorum n'étant pas atteint, et toutes les communes n'ayant pas envoyé leur délibération, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal réitère sa position et donne son accord pour la sortie de VISCOMTAT de Ciné Parc.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 10 Mai 2023  
et publication ou notification du 10 Mai 2023

Le Maire  
Mme Chantal DESGEORGES

